

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 20 et 21 octobre 2014**

**2014 V 236** Vœu relatif à la sécurité aux abords immédiats des Grands Magasins dans le quartier Opéra-Chaussée d'Antin.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que le quartier des Grands Magasins attire 45 millions de personnes par an ;

Considérant que les Galeries Lafayette à l'instar d'autres enseignes de ce quartier sont des emblèmes de notre capitale ;

Considérant que les Galeries Lafayette Haussmann sont le premier grand magasin en Europe avec 100 000 visiteurs par jour ;

Considérant que la clientèle est composée à 50 % de Français, à 25 % de touristes chinois et à 25% de touristes d'autres nationalités ;

Considérant que depuis plusieurs années les faits de délinquance, notamment les vols à la tire ou les escroqueries à la fausse pétition, se sont multipliés aux abords des grandes enseignes du boulevard Haussmann ;

Considérant que ce sont souvent les touristes étrangers, notamment asiatiques, qui sont les victimes de ces réseaux mafieux organisés pour le vol ;

Considérant qu'en complément des importants et indispensables moyens déployés par la Préfecture de police sur cette zone, les grandes enseignes du quartier seraient prêtes à employer davantage d'agents de sécurité privés non armés afin de sécuriser leurs abords immédiats ;

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Delphine BÜRKLI, M. Jean-Baptiste de FROMENT, M<sup>me</sup> Gypsie BLOCH et des élus du Groupe UMP,

Emet le vœu que :

Le Préfet de police autorise la présence d'agents de sécurité privés non armés dans le périmètre des enseignes qui en feraient la demande dans une limite géographique à fixer conjointement avec elles.